

## Doublement taxés

Soumis par robocop  
15-10-2005

Mercredi dernier la Commission Européenne a déclaré que tout les services de téléchargement légal de vront fonctionner avec une seule licence pour l'ensemble des 25 pays européens et cela pour permettre l'émergence de services européens identique à iTunes ou Napster. Par licence il faut comprendre l'utilisation de différents type d'encodage mais aussi des licences d'utilisation des chansons d'un artiste ou d'un label. Avec l'ancien système il fallait obtenir l'accord d'une douzaine de sociétés différentes. Toujours dans le même domaine, une étude du fameux BSA (Business Software Alliance) a prouvé que certains utilisateurs Européens qui téléchargent paient plusieurs fois des taxes sur leur fichiers protégés contre la copie. Le BSA essaie de faire pression sur les pays pour les annuler. Si l'on en croit le BSA les téléchargement qui sont protégés par des DRM n'ont pas besoin de cela. Rappelons que selon les pays les taxes s'appliquent aux PC, aux medias et aux lecteurs de medias. En fait derrière ces propos le BSA fait pression pour faire adopter l'EUCD...